

FRESSELINES - NOTRE VILLAGE

Bulletin municipal n°165

décembre 2025



LE MOT DU MAIRE



Jean-Claude DUGENEST
MAIRE

L'année 2025 qui vient de se terminer n'aura apporté, ni au plan international, ni au plan national occasions de se réjouir et d'être optimistes. Le Moyen Orient, l'Ukraine, l'Afrique ... subissent destructions,

massacres, expérimentation de nouvelles formes d'armes et de combats. En France, la situation politique toujours aussi confuse depuis plus d'un an, n'incite pas à la création d'emplois et de richesse. L'agriculture même qui était source de bénéfices par les exportations ne l'est plus ... et dans nos zones rurales il est toujours aussi difficile de trouver à se faire soigner et à avoir accès à des services de proximité. Les naissances sont peu nombreuses, les écoles menacées, les collèges le seront bientôt. Et nous avons vécu cette année la disparition de bon nombre de compatriotes (11 décès enregistrés depuis le 1^{er} janvier dernier).

Souhaitons que ce qui nous a unis pendant des décennies, la solidarité entre générations, le plaisir de se retrouver à l'occasion des diverses manifestations de la vie associative, de vivre sur un territoire dont les sites sont reconnus et appréciés, souhaitons que cela perdure, et que les savoir-faire de nos artisans, de nos agriculteurs concourent à des réalisations et des productions toujours de qualité.

Le bar-restaurant devrait être repris dans les semaines qui viennent, nous avons des contacts pour la boulangerie, quelques-uns pour la boucherie mais il est permis parfois de s'interroger sur le sérieux de certaines candidatures et sur les motivations réelles.

Le succès dépend de la volonté de travail, d'une gestion correcte, du savoir être vis-à-vis des clients, mais elle dépend aussi de nous et si nous voulons qu'un commerce vive durablement, à nous aussi de « jouer le jeu » de la confiance réciproque.

En mars prochain, un nouveau conseil municipal sera élu. Ce bulletin est le dernier de la mandature ouverte en 2020 avec Jean-Louis Laverdant pour qui nous avons en cette fin d'année une pensée émue.

Je tiens à remercier tous ceux qui régulièrement participent depuis 6 ans à sa confection et rendent compte ainsi de la vie de la commune. Ils rédigent des articles, nous transmettent des photos, assurent la mise en page puis la distribution, tout cela bénévolement.

Permettez-moi de vous présenter avec l'ensemble des élus municipaux nos voeux de réussite dans vos entreprises, de joie et de plaisir dans votre milieu familial, de santé surtout pour cette nouvelle année et ayons une pensée particulière pour ceux qui sont seuls, que la vie a « maltraité » et qui ont parfois du mal à surmonter les difficultés du quotidien.

**Jean-Claude DUGENEST
Maire de FRESSELINES**



INVITATION
Samedi 10 Janvier 2026 à 18 heures
le Conseil Municipal vous invite à nous retrouver
à l'occasion de la cérémonie des voeux
Salle Polyvalente.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2025

1 – Complémentaire santé

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adhérer à la convention souscrite par le Centre de Gestion pour la complémentaire santé et de donner 20 € par agent et par mois. Le dossier sera présenté au Comité Social du Centre de Gestion en novembre.

2– Heures supplémentaires et complémentaires

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la possibilité de rémunérer les heures supplémentaires et complémentaires effectuées par les agents.

3 – EVOLIS

Un scénario final d'évolution a été retenu en comité syndical le 23 septembre 2025 et reposant principalement sur :

- La suppression d'une contribution financant le syndicat, assise sur les travaux réalisés, remplacée par une contribution assise sur la population, financant le syndicat et incitant à la réalisation de travaux
- La limitation des interventions en prestations aux seuls adhérents
- Des efforts de pilotage et de productivité
- La sortie de 21 communes de la mission voirie et pour 19 d'entre elles du syndicat.

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts d'EVOLIS 23 traduisant les évolutions de la mission voirie et approuve la sortie des communes qui en ont fait la demande.

4- Panneaux photovoltaïques

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de la Société SAS Copper TECK 19 Grosmont – 23300 AJAIN pour un montant de 10 623.00 € HT soit 12 747.60 € TTC pour l'installation de 24 panneaux photovoltaïques sur l'abri à matériel.

5 Acquisition ordinateur pour la bibliothèque

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de la société CO'ORDI pour l'achat d'un ordinateur reconditionné (450 € TTC).

6 – Demande de subvention

Le Conseil Municipal alloue une subvention de 150 € à Creuse In Vision et s'engage à reconduire en mars 2026 l'organisation de concerts par Hors Saison Musicale et de verser 350 € à cette association.

7 – Questions diverses

- 1) Demande d'achat de matériel école : de tables et de casiers métalliques pour la classe maternelle.

Avis défavorable.

- 2) Chapelle des Forges

Projet de création d'association pour participer à la restauration de la Chapelle des Forges et par la suite à l'animation autour de celle-ci. Une assemblée générale constitutive à laquelle la population sera invitée est prévue en décembre prochain.

D'autre part, l'«Association pour la Sauvegarde de l'Art Français» organise une opération pour aider à la sauvegarde du patrimoine religieux en zone rurale, en coopération avec le ministère de la culture. Un dossier a été déposé pour la chapelle ; il a été retenu et participe donc dès maintenant et jusqu'au 16 novembre à un vote. Le Conseil Municipal invite toutes les personnes à voter pour soutenir ce projet

- 3) Organisation de marchés de Noël

L'association Taïko Théâtre organise un marché de Noël sur la place de l'Église le dernier week-end de novembre et les trois premiers week-ends de décembre.

- 4) Stérilisation des chats

Demande pour le village de Chanteloube.

Une convention sera passée avec un vétérinaire pour l'identification et la stérilisation des chats errants. On souhaite l'implication des personnes concernées pour la capture, le transport, la faisabilité de cette campagne.

- 5) Accompagnement projet

Mr Gaëtan Martin, Maître d'œuvre situé à La Souterraine propose un accompagnement pour les projets de rénovation, de réhabilitation et d'amélioration énergétique pour les bâtiments communaux. Un rendez-vous sera pris avec lui.

- 6) Bac à sable école

Sur la demande du directeur de l'école, le bac à sable a été enlevé car il devenait dangereux pour les enfants à cause de sa vétusté.

- 7) Boulangerie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu avec Chantal Colas jeudi 23 octobre un boulanger candidat à la reprise qui s'est engagé à donner une réponse rapide.

SÉANCE DU 05 DÉCEMBRE 2025

1 – 1– Vente du fonds de commerce du restaurant

Le Conseil Municipal donne son accord pour le prêt gracieux à usage de la licence IV, propriété de la commune au nouvel exploitant du fonds de commerce.

2-Assurance statutaire du personnel communal titulaire, stagiaire et contractuel

Le conseil municipal décide de retenir la proposition de la C.N.P. et de conclure avec cette société des contrats pour la couverture des risques statutaires du personnel CNRACL et IRCANTEC prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour une durée de 1 an.

Les taux de cotisations sont les mêmes qu'en 2025.

3 – Validation participation commune à la mutuelle santé des agents

: 20 € par agent et par mois

4 – Accroissement temporaire d'activité

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire dans certains cas de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, ou un accroissement saisonnier d'activité, Le Conseil Municipal, décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à de tels besoins.

5 – Tarifs salle polyvalente, camping, mobil-homes

: maintien pour 2026 des tarifs en vigueur en 2025 (voir bulletin de décembre 2024).

6 – Tarifs cimetière

Concession : 50 € le M2

Case Columbarium : 580 € la case pour 25 ans

Occupation Caveau Communal :

- Gratuit les trois premiers mois,
- A partir du 91^{ème} jour, le prix est fixé à 30.00 € par trimestre
- Au-delà du 365^{ème} jour, le prix est fixé à 150.00 € par trimestre

Tout trimestre commencé sera dû dans son intégralité. Dans tous les cas, l'occupation ne pourra être supérieure à 2 ans.

7 – Autorisation de mandatement en investissement avant le vote du budget

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de donner son autorisation à Monsieur le Maire pour engager, liquider et mandater avant le vote du budget 2026, les dépenses d'investissement dans la limite des crédits suivants : chapitre 21 : 375 068.56 € / 4 = 93 767.10 €

8 - Décision modificative

Accord du conseil municipal pour abonder le compte 739211 de 100 € à prendre sur le compte 65568 qui est excédentaire.

9 - RODP : Occupation du Domaine Public

Il sera demandé à Orange la somme globale de 3 460.02 € pour l'occupation du domaine public routier.

10 - Travaux voirie (prévisions)

Accord a été donné à Evolis pour une demande de subvention au titre de la DETR pour le revêtement des routes suivantes :

- L'Age Moreau à limite de commune
- Ceinture des Forges : du CD78 à route de Lavauvieuille
- La Bretaudière à carrefour La Belardièvre.

Le coût global est de 125 240.09 €. La subvention pourrait être de 46 798.73 €

11 – SDEC : projet de groupement de commande éclairage public

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de groupement de commande pour l'éclairage public. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

12 – Stérilisation des chats

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attendre le vote du prochain budget pour continuer cette opération, l'ensemble des crédits ouverts ayant été consommés.

13- Questions diverses

- Collecte des déchets : Evolis modifie à compter du 1^{er} février 2026 les dates de collectes. Toute la commune sera collectée les mêmes jours. Les calendriers seront distribués par Evolis.

- Proposition des organisateurs du festival de Bridiers, d'inclure la Vallée de la Creuse et l'évocation de Monet à Fresselines dans leur projet de spectacle et de circuit touristique.

AFFAIRES SOCIALES

FAIRE LE POINT SUR SA SANTÉ

Et si je faisais le point sur ma santé ?

L'E.P.S pour les personnes éloignées du système de santé et en situation de précarité et aux personnes qui recourent moins aux dispositifs de prévention

L'examen de prévention en santé

Prenez un temps pour vous, l'Assurance Maladie vous offre un examen de prévention en santé personnalisé dans le centre d'examens de santé de Guéret

Centre régional d'examens de santé
Rue Marcel Brunet
23 000 GUERET
05 55 62 89 10
du lundi au vendredi
8h à 12h et 13h30 à 17h
secretariat-ces-gueret@assurance-maladie.fr

PLANTATION ARBRE DE VIE

C'est sous un beau soleil d'automne que samedi 22 novembre 2025 la municipalité a accueilli Rym avec sa maman et ses grandes sœurs (son papa était retenu par son emploi) pour la plantation de son arbre de vie : Un ACER Rubrum Redpointe (érable rouge). Ces jeunes parents sont installés dans le bourg et ont été ravis de cette initiative. Un verre de l'amitié a été partagé ensuite au bar du restaurant « les Artistes du Confluent »



DÉCORATIONS DE NOËL



À l'initiative de Catia, parent d'élève à l'école de FRESSELINES, mamans et enfants se sont réunis tous les mercredis du mois de Novembre, afin de confectionner des décos de Noël pour notre Bourg et la salle Polyvalente. Merci à toutes ces petites mains, et espérons qu'elles soient plus nombreuses l'année prochaine. Merci également à toutes les personnes, membres des différentes associations, qui ont participé à la réalisation et la pose des décos dans le bourg, sur les sapins, au montage de la crèche ...



COLIS DES AÎNÉS

Comme chaque année la distribution des colis des aînés a eu lieu à partir du 15 Décembre 2025. Les membres du Conseil, avec plaisir, se sont rendus chez chaque bénéficiaire pour le cadeau et un moment de partage. Des colis « bien-être » ont été distribués à tous nos administrés résidant en maison de retraite.



La Municipalité remercie la boutique « **Papilles et Millésimes** », pour la qualité et la présentation des mallettes de Noël qui comme à l'accoutumée ont été très appréciées.

NOUVEAU MÉDECIN

Le Docteur Clément PILLIOT, est présent à la maison de santé de DUN LE PALESTEL tous les mercredis depuis le 02 décembre 2025. Vous souhaitez faire partie de sa patientèle : **Contact : 05.32.18.37.17**



NOUVEAUX TARIFS DE L'EAU Nouveaux tarifs HT au 01/01/2026

ABONNEMENTS

Abonnement maison :

101,00€

Abonnement jardin :

60,00€

CONSOMMATION

Tarifs HT et hors redevances Agence de l'eau

Le m³ (dès le 1^{er} consommé) **1,58€**

Le m³ tarif professionnel **1,33€**



INFORMATIONS DIVERSES



Nouveauté : élection au scrutin de liste à la proportionnelle sur la base de listes paritaires.

Population prise en compte pour Fresselines : 509 habitants.
Nombre de conseillers : 15, toutefois une liste établie sur la base de 13 candidats sera admise.

Date limite de dépôt des listes en Préfecture : 26 février 2026.

EVOLIS



Rappel de quelques consignes pour le recyclage (bacs jaunes)

Les emballages doivent être séparés (exemple : pas de pots de yaourts empilés, pas d'objets dans une boîte de conserve ...)

Pas de déchets dans un sac. **Tout en vrac.**

Pas de bois,

Pas d'objets électriques ou électroniques,

Pas de verre,

Calendrier des collectes : distribué par EVOLIS

Déchetterie :

Période hivernale : ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h uniquement.

TRAVAUX RÉALISÉS

Une subvention au titre de la DETR nous avait été accordée pour la réalisation de travaux de revêtement routier. Ceux-ci ont été réalisés ces derniers mois. Ils concernaient : La route de Lascoix - Les Sorlières depuis le carrefour avec la route de Lavaud jusqu'à la limite avec Nouzerolles La route de l'Age Moreau depuis le carrefour avec la route de La Belardièvre jusqu'à l'entrée du village La route du carrefour de La Minaudière à la limite de Crozant Divers travaux dans quelques villages. Le coût global de l'opération était de 150 000 € environ. Nous avons bénéficié d'une subvention de 59 781.38 €.

LES COMMERCES

RESTAURANT

Il semble à ce jour que la reprise du restaurant soit en bonne voie. Restent à réaliser l'ensemble des démarches administratives.

La commune n'est pas directement partie prenante. C'est Valérie, actuelle locataire et propriétaire du fonds de commerce qui vend ce dernier.

Nous souhaitons pour la commune, mais aussi pour Valérie que la situation puisse se régler au plus vite et que le restaurant puisse rouvrir dans les meilleurs délais.

BOULANGERIE

Depuis septembre, date à laquelle nous avons fait paraître de nouvelles annonces, plus de 15 demandes nous sont parvenues, pas très sérieuses puisque beaucoup après un premier contact ne répondent plus. Certains demandent à venir visiter puis trouvent un motif pour ne pas venir ...

Nous avons cependant trois ou quatre personnes, plus sérieuses, avec qui nous restons en contact, mais certains ont un emploi et hésitent.

PAUL JOUHANNET

Paul JOUHANNET nous a quittés, l'AAPPMA de Fresselines se souvient de lui comme d'un Président qui a su très bien gérer cette association pendant ses nombreux mandats. Il a toujours été disponible pour délivrer les cartes de pêche dans sa maison du Palot et lors des différentes manifestations halieutiques organisées.

CARTES DE PÊCHE 2026

Carte interfédérale adulte	114€
Carte personne majeure	87€
Carte découverte femme (1 ligne)	42€
Carte personne mineure 12-18 ans au 1 ^{er} janvier	27€
Carte découverte moins de 12 ans	8€
Carte hebdomadaire	36€
Carte journalière	15€

ÉTAT CIVIL

Décès

Le 07 Octobre : Mme Denise PACAUD Veuve FRANCESCHI, La Chinaud

Le 17 Octobre : Mr Max COTTRAY, Les Combes

Le 25 Octobre : Mr Jean-Luc MEZERETTE, Chanteloube

Le 05 Novembre : Mr Paul JOUHANNET, Allée Fernand Maillaud

Le 25 Novembre : Mr Jean PENOT, La Sagne

Inhumations

Le 22 Octobre : Mme AUTISSIER Ep BELLON Evelyne, Balma (31)

Le 03 Novembre : Mme PINET Ep PLAVINET Thérèse, La Souterraine



Mairie de Fresselines

6, rue Maurice Rollinat.

23450 Fresselines

Tel : 05 55 89 70 46

Mail : mairie@fresselines.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermeture jeudi après-midi

Permanence du Maire :

Mardi de 10h à 12h

Bulletin numéro 165 imprimé en 450 exemplaires. Imprimerie et façonnage ECP 23. Montage maquette mrgx23.

"FRESSELINES NOTRE VILLAGE"
Parution trimestrielle
Directeur de publication
Jean-Claude DUGENEST
Comité de Rédaction
Chantal COLAS
Marc CZAPNIK
Jean-Claude DUGENEST
Jean-Pierre FRASNEO
Michel RIGAUX
Jean-Patrice ROUSSEAU
Christian TALABAZA

MANIFESTATIONS PASSÉES

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Mardi à 11 h 00 a eu lieu la commémoration du 11 Novembre, au monument aux morts.



Cette date symbolique incarne à la fois le souvenir des sacrifices passés et le devoir de mémoire envers tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation. Merci à toutes et tous pour votre présence, aux enfants présents à cet hommage et aux porte-drapeaux toujours fidèles à ce rendez-vous.

CONCOURS BELOTE

Samedi 11 Octobre l'UNRPA a organisé son



traditionnel concours de belote à la salle polyvalente.

40 équipes se sont affrontées dans le calme, la bienveillance et la bonne humeur.

Toutes et tous sont repartis avec un lot. Bravo aux membres de l'UNRPA pour l'organisation de cette soirée, et merci à toutes et tous pour votre présence.

COMITÉ DES FÊTES FONDU CREUSOIS

Le samedi 4 octobre, le comité des fêtes a organisé le traditionnel fondu creusois avec, pour la reprise des activités, l'aide de nouveaux bénévoles. La



bonne ambiance, le copieux repas et la danse avec des musiques "trad" ont permis à la centaine de participants de passer une bonne soirée.

OCTOBRE ROSE



Dimanche 5 octobre 2025, le Comité des Fêtes de Crozant en partenariat avec la commune de Fresselines a organisé une Rando Rose afin de récolter des fonds reversés à la ligue contre le cancer.

MARCHÉ DE NOËL À LA P'ART-QUETERIE

Dimanche 7 décembre Les sourires remplaçaient le soleil, au marché de Noël de la P'art-queterie.

Beaucoup de monde pour venir préparer les fêtes auprès de la vingtaine d'exposants ravis : savons, miel, gâteaux, bijoux se sont entassés dans la hotte du Père Noël qui est passé préparer sa tournée. Des échanges, des discussions, un beau moment de convivialité.



MANIFESTATIONS PASSÉES

NOËL DES CRÉATEURS

Cette première édition du



✓ Sans oublier le comité des fêtes, Valérie notre restauratrice et le propriétaire et le locataire de l'ancienne boucherie.

✓ L'équipe de la Fête au jardin, pour l'organisation du « salon de thé de Noël », les artisans et artistes qui ont bien voulu tenter l'expérience d'une première édition,

✓ Lou Hisbergue, pour l'invention d'une communication élégante et efficace, la commune, tous ont œuvré à cette réussite.

✓ Merci à tous les visiteurs qui ont eu à cœur de faire travailler les exposants ou de porter intérêt à des métiers traditionnels créant ainsi de la vitalité.

Malgré les nombreuses propositions de marché de Noël en cette période, les ventes réalisées et la fréquentation des boutiques correspondent aux objectifs des organisateurs qui continueront de proposer cette alternative artistique et artisanale, pour contribuer à la découverte ou redécouverte de notre village.

CONCOURS VIDÉO DE LA RANDO CANOË REMISE DES PRIX

Le 8 novembre 2025 présidé par M. le maire de Fresselines, en présence de M. Pierre Veysseix, directeur tourisme et culture à la communauté de communes du pays Dunois, de l'office de tourisme du pays Dunois représenté par Mme Anne Guillon, le concours a rassemblé une trentaine de personnes. Les vidéos, visionnées et notées conformément au règlement, ont fait émerger deux œuvres talentueuses, faisant ressortir les beautés des sites de la vallée de la Creuse. Les lauréates des deux catégories (moins de 18 ans et plus de 18 ans) ont reçu, ravies, une caméra "Go Pro" et ses accessoires. Ces lots de qualité leur permettront de continuer à filmer les attraits de la vallée, et de continuer à progresser dans leur technique. Les vidéos sélectionnées sont visibles sur le site de « Creuse in Vision » (creuseinvision.fr) et seront diffusées sur les supports de l'Office de Tourisme du Pays Dunois au cours de la prochaine saison touristique.

« Noël des créateurs à Fresselines », présente un bilan positif prometteur. Les organisateurs **Isabelle VIOLETTE et Pascal DESCHAMPS** tiennent à remercier les personnes et instances facilitatrices :

✓ Toute l'équipe des volontaires qui a œuvré pour la décoration du village plusieurs samedis matin et lundis après-midi, ainsi que les enfants et leurs parents.

LE CONCERT CHORALE DE NOËL

Le 21 décembre l'église du village a reçu avec succès



les choristes de « La Cantate en Fa » de Felletin/Aubusson pour un concert d'une heure de chants de Noël traditionnels. Le spectacle organisé par « Taïko Théâtre » et « Fresselines sur Scènes » avec le concours de la municipalité a proposé un programme de 17 œuvres qui a séduit les 80 spectateurs non avares d'applaudissements. Bravo aux artistes, merci aux organisateurs et aux bénévoles sans lesquels rien n'est possible.

REPAS "FRUITS DE MER"



Cette année, le repas "fruits de mer" a eu lieu le samedi 22 novembre. Le généreux repas, la bonne humeur et la danse ont permis à l'ensemble des participants de passer un agréable après-midi.

UNRPA - REPAS DE FIN D'ANNÉE

Samedi 6 Décembre, l'UNRPA a organisé le repas de fin d'année des aînés, à la salle polyvalente.

Ce sont 56 convives qui se sont réunis dans une ambiance familiale afin de partager un délicieux repas festif.

La Présidente, Marinette, lors de son discours d'accueil a mis



en avant les décorations de Noël dans la salle polyvalente réalisées par les mamans et enfants de notre école.

Les applaudissements ont aussitôt célébré le travail de ces petites mains.

La municipalité remercie les organisateurs de ces doux moments de partage pour réunir nos aînés à l'approche des fêtes de fin d'année.



MANIFESTATIONS PASSÉES

SPECTACLE ÉCOLE

Vendredi 19 Décembre, la fête de l'école a réuni environ 70 personnes (élèves, parents, grands parents...).

Dès 14 heures, Jean-Claude BRAY, a fait voyager petits et grands à



travers de fabuleux contes.

Puis, comme à l'accoutumée, le Père Noël est arrivé à la salle polyvalente conduit par Image et le lutin Edouard.

La hotte chargée, le Père



Noël est allé à la rencontre des enfants au rythme de « Petit Papa Noël » de Tino Rossi et a fait la distribution de cadeaux à chaque enfant.

Les enfants avec l'approbation de tous ont chanté et récité des poèmes de Noël. Enfin un goûter

avec toutes et tous a été partagé (chocolat chaud, brioches, friandises). La municipalité vous remercie toutes et tous pour votre présence, votre aide pour l'organisation de cette après-midi récréative.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CREUSE IN VISION 14 déc 2025

L'association compte 38 adhérents

dont 4 nouveaux en 2025.

RÉALISATIONS 2025

PROJECTIONS

Avril : Le BLANC (château NAILLAC) pour la Fédération Française de Randonnée avec M. Patrick GROSJEAN (historien) qui présentait le nouveau parcours du GR 100.

Novembre : à Orsennes : théâtre « La Folle des Eaux »

RANDO CANOË Août 2025

Plus de 100 personnes se sont élancées sur les chemins, puis sur l'eau, avec joie et bonne humeur. Le concours vidéo a animé l'épreuve et lui a donné de la visibilité grâce au soutien de l'office de tourisme de DUN.

LES MARCHEUX EN COTENTIN SEPTEMBRE 2025

Le séjour de ce groupe de Marcheux de Saint Plantaire randonnant en Cotentin a été filmé. Ce tournage pourrait être diffusé en 2026 à la salle polyvalente de FRESSELINES

LE FEU D'ARTIFICE DES SORCIÈRES À BONNU OCTOBRE 2025. C'est une commande des propriétaires du château de BONNU

NOËL DES ÉCOLIERS AVEC JC BRAY 19 DÉCEMBRE 2025.

Le père Noël est passé à l'école de FRESSELINES, et a distribué des cadeaux aux écoliers. Le conteur Jean Claude BRAY a su capter leur intérêt en proposant 3 contes à un auditoire très attentif. Creuse in vision va conserver la mémoire de ce moment.

PROJETS 2026

RÉALISATION DE DOCUMENTAIRES :

La descente contée en canoë « La Celle dunoise / Fresselines » (avec l'aide essentielle de Francis Duchiron). Commencé en 2025 ce travail se poursuivra en 2026.

Peut-être un clip sur la fête au jardin pour en retracer l'histoire et assurer sa promotion

RANDO-CANOË AOÛT 2026 :

Elle pourrait avoir lieu le 9 août, date choisie pour espérer une plus forte fréquentation.

Le parcours pourrait également être modifié, sur les chemins et aussi sur l'eau. Le concours vidéo (avec l'office de tourisme du pays Dunois) pourrait être maintenu, mais avec une seule catégorie, et donc une seule récompense.

SOIRÉE CINÉMA AU 1ER SEMESTRE 2026 : VOIR POUR POSSIBILITÉS PROJECTION FILM sur Maurice Rollinat (à Fresselines de 1883 à 1903).

MANIFESTATIONS À VENIR

COMITÉ DES FÊTES



Assemblée générale : le samedi 24 Janvier 2026

Concours de belote : le samedi 21 Février 2026.

UNRPA



Repas-galette : samedi 17 janvier à 12h30, salle polyvalente
Nous vous attendons nombreux pour passer un agréable après-midi.

Loto : dimanche 1^{er} février à partir de 14h, salle polyvalente

Assemblée Générale annuelle : samedi 28 février à 11h, salle des mariages de la mairie.
Elle sera suivie d'un repas à la salle polyvalente à 12h30.

IMPORTANT

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ENQUÊTE PUBLIQUE Ouverte du lundi 5 janvier au samedi 7 février 2026 à 17 h

Dossier consultable :

- Au siège de la Communauté de Communes (version papier),
- Sur le site internet de la Communauté de Communes
- Sur la plate-forme :
<https://www.democratie-active.fr//ccpaysdunois23/>

Permanences du commissaire enquêteur :

Au siège de la Communauté de Communes, le lundi 5 janvier de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi 7 février de 14 h à 17 h

À la mairie de Saint Sébastien, le mercredi 14 janvier de 9 h à 12 h

À la mairie de Chéniers le vendredi 23 janvier de 9 h à 12 h

À la mairie de La Celle Dunoise, le jeudi 29 janvier de 9 h à 12 h

Les observations éventuelles, vos réclamations peuvent être :

Consignées sur le registre d'enquête ou adressées au commissaire enquêteur au siège de la Communauté de Communes ou déposées par voie électronique sur la plate-forme :

<https://www.democratie-active.fr//ccpaysdunois23/>

Date limite : 7 février 2026

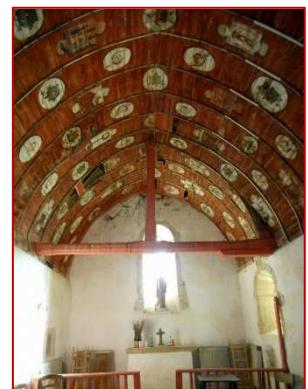
LA CHAPELLE DES FORGES



L'association pour la sauvegarde de l'art français par une convention avec le ministère de la culture a décidé en septembre de lancer une opération d'aide à la sauvegarde du patrimoine religieux en zone rurale.

Un maximum de trois sites par région pouvait concourir et c'est par un vote par internet que l'un d'entre eux serait sélectionné et pourrait bénéficier des dons offerts à l'association.

Nous avions présenté un dossier concernant la Chapelle des Forges dont l'intérêt principal est la voûte lambrissée décorée de médaillons évoquant les litanies de la vierge et des passages de la Bible. La chapelle faisait partie des trois sites sélectionnés en Nouvelle Aquitaine avec l'église de Pujols (47) et celle de Mortemart (87) dont le clocher victime de l'orage avait brûlé.



Le vote qui a eu lieu du 23 octobre au 16 novembre ne nous a pas permis d'arriver en tête. Nous avons obtenu 4 043 votes, Mortemart 4 253.

Nous avons été très sensibles à la mobilisation de tous sur la commune, mais aussi bien au-delà, de ceux qui sont attachés par leur origine à Fresselines, de ceux qui s'intéressent à la préservation du patrimoine quand en particulier il présente un caractère exceptionnel et c'est le cas du décor de la voûte puisqu'il semble qu'il n'y en ait que 3 ou 4 en France dont le thème soit identique.

Un grand merci donc pour votre vote, pour avoir sensibilisé familles et amis par tous les moyens à notre disposition aujourd'hui.